

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉPT : — 3 mois, 5 fr. ; 6 mois, 9 fr. ; Un an, 16 fr.
 HORS DU DÉPT : — » 6 » 11 » 20
 Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 cent. à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, Directeur, rue du Lycée.
 PARIS : HAVAS et C^e, 8, place de la Bourse.
 On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.
 Imprimerie A. Laytou.

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent
 RÉCLAMES — 50

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

| Arrivées à CAHORS | Départs de CAHORS | LIBOS | VILLENEUVE-SUR-LOT | AGEN | PÉRIGUEUX | BORDEAUX | PARIS |
|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|----------------------------|------------------------------|
| 11 h. 10 ^m matin. | 5 h. 10 ^m matin. | 6 h. 53 ^m matin. | 10 h. 12 ^m matin. | 10 h. 28 ^m matin. | 10 h. 45 ^m matin. | 4 h. 27 ^m soir. | 12 h. 45 ^m matin. |
| 5 » 7 » soir. | 1 » 20 » soir. | 2 » 55 » soir. | 3 » 56 » soir. | 4 » 22 » soir. | 5 » 51 » soir. | 10 h. 19 — 11 h. 17 soir. | 4 » 39 » » |
| 9 » 41 » » | 5 » 50 » » | 7 » 24 » » | 8 » 46 » » | 9 » 24 » » | 10 » 54 » » | * * * | » 4 » soir. |

Train de marchandises régulier : { Départ de Cahors — 5 h. 20^m matin.
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, 14 Juin.

La semaine actuelle offrira, au point de vue politique, un très-grand intérêt.

C'est, en effet, samedi prochain que les Chambres reviennent, et d'ici là, il faudra que les gauches prennent une décision en ce qui concerne le vote du budget, arrêtent les termes de l'interpellation et de l'ordre du jour qui sera présenté par les bureaux, désignent celui de leurs membres qui sera chargé de développer l'interpellation, arrêtent enfin un plan de conduite pour la rentrée.

Mardi dernier, la commission du budget s'est réunie. Le centre gauche siège chaque jour jusqu'au 16; les divers groupes parlementaires des deux Chambres se réunissent également.

On assure que la commission du budget est d'avis de procéder comme suit : le 16 juin, jour de la reprise des travaux du Parlement, elle ne refusera pas en principe la discussion du budget, mais elle demandera la priorité pour l'interpellation de M. Gambetta touchant les circonstances qui ont amené la retraite du précédent ministre.

Pour le cas, fort probable d'ailleurs, où, à la suite de cette interpellation, un ordre du jour condamnant la politique du ministère viendrait à être adopté par la Chambre sans être suivi de la retraite du cabinet, la commission du budget exposerait qu'il n'y a pas lieu de passer outre à la discussion du budget.

La grave résolution prise par l'extrême-droite de s'unir aux bonapartistes et à M. le duc de Broglie, pour voter la dissolution et obtenir la nomination d'un plus grand nombre de députés légitimistes est commentée dans tous les journaux.

On lit dans l'*Echo universel* :

Au fond, les royalistes n'éprouvaient pas le besoin d'être rassurés sur l'éventualité d'une modification de la loi du 20 novembre, relative à la prorogation des pouvoirs; ils savaient fort bien que ceux qui ont voté la loi du 20 novembre, et les légitimistes tout les premiers, regrettaient d'avoir donné des pouvoirs aussi exorbitants à un seul homme et qu'une pareille expérience ne serait pas recommandée.

Le vrai but de leur démarche était d'obtenir un portefeuille afin d'avoir un homme à eux dans le ministère au moment des élections générales. Or, leur tentative a complètement échoué; on les a éconduits avec politesse, mais on les a éconduits.

Toutefois, s'ils n'ont pas de ministre, ils auront leur quote-part dans les candidatures officielles. Ou nous nous trom-

pons fort, ou c'est là-dessus que l'accord, s'est fait; nous disons l'accord, c'est un peu trop dire. On s'est séparé sur cette promesse dont les royalistes ne se montrent que très imparfaitement satisfaits.

Le *Temps* présente les observations suivantes :

Si le cabinet croit avoir beaucoup gagné dans le résultat de ses négociations avec les légitimistes, il s'abuse. Il y a peut-être gagné le vote de la dissolution; mais il y a perdu le droit de parler, lors des élections, au nom de la République. Condamné à patronner des candidatures ouvertement monarchiques, il lui sera impossible de garder, aux yeux des populations une attitude équivoque.

Le *Français* prend les choses à un autre point de vue, et se montre très satisfait.

Mais ce qui est surtout intéressant à lire et à noter c'est que l'*Union*, qui a été l'organe officiel des conditions imposées par le parti légitimiste, déclare qu'elle entend combattre le bonapartisme. Rien ne nous agrée davantage que cette patriotique pensée. Seulement de son côté, une portion de la faction bonapartiste pousse des cris d'indignation en entendant dire que les amis de M. le comte de Chambord pourront être candidats du gouvernement. Nous avons prévus hélas! ces tiraillements; et voilà pourquoi, tout en louant l'*Union* de ses résolutions essentiellement françaises, nous sommes d'avis que l'événement du 16 mai ne saurait aboutir à une conséquence claire, définie et pratiquement utile au bien public.

Voici quelques passages de l'*Union* :

Ce n'est pas seulement le jacobinisme qui excite nos craintes; une autre forme de la Révolution contre laquelle on ne se met pas en garde inquiète notre patriotisme. La République a si bien mené nos affaires, depuis six ans, qu'elle a rendu de la force à un parti que l'on croyait enterré. Il ne faut pas cesser de le rappeler : à peine dix hommes de ce parti avaient pu prendre rang dans la grande Assemblée de 1871, et le bonapartisme est aujourd'hui redevenu quelque chose par les œuvres de la démagogie grandissante. On ne l'apercevait nulle part lorsque, en octobre 1873, la France fut sur le point de reprendre ses destinées monarchiques; il reparut le lendemain de l'insuccès de cette tentative de Restauration, et ce fut alors qu'il ne craignit pas de poser la question entre lui et la République. Celle-ci n'ayant réussi qu'à désorganiser et à effrayer, le bonapartisme en a profité pour se reconstituer et se poser en futur libérateur. Or, nous savons par de douloureuses expériences ce que de tels sauveurs coûtent à la patrie; il y a dans le bonapartisme une fraction conservatrice qui peut se mêler utilement à la bataille sociale, mais le bien de la France ne permet pas que l'accomplissement de leurs vœux devienne la solution définitive. Nous apercevons de ce côté un péril sur lequel

le gouvernement doit porter une vigilance attentive. Nous n'obéissons point à l'esprit de parti quand nous tenons ce langage, c'est le patriotisme le plus pur qui nous inspire. Nous ne demandons pas que la grande œuvre du salut s'improviser sans préparation; la préparation sera la bataille sociale elle-même, bataille immense qu'il faut gagner. Or, elle ne peut être livrée que sur le terrain de la droite, parce que les idées de la droite dans toutes les questions forment seules un vrai programme de reconstitution sociale et nationale.

On pouvait croire que l'extrême droite, par sa récente démarche, avait définitivement écarté toute tentative de prorogation des pouvoirs du maréchal et de présidence à vie. Ce n'est pas là l'opinion de l'*Univers* :

La prolongation des pouvoirs présidentiels n'est pas, plus définitivement écartée aujourd'hui qu'elle ne l'était hier. Aujourd'hui cette question gênerait tout le monde, mais pourquoi se dissimuler qu'elle pourra avoir beau jeu si la majorité de la prochaine Chambre appartient à des groupes conservateurs, dont chacun, impuissant à atteindre son but, voudra empêcher tout autre de passer? Certes, nous qui avons combattu le septennat, nous ne désirons pas ce dénouement, qui ne dénouerait rien, mais nous voyons, bien qu'il aura des partisans. Nous voyons en outre, que si le gouvernement promet de ne pas le proposer, il ne s'engage nullement à le repousser: Cette question en est donc où elle en était avant la démarche faite au nom des intérêts royalistes.

Les légitimes comprennent certainement les promesses du Maréchal autrement que l'*Univers* :

En réalité, quelle confusion de toutes parts!

Le *Mémorial arlésien* rend compte d'une visite faite, à Saint-Omer, à M. Martel, sénateur, ancien ministre, par un certain nombre de citoyens de l'arrondissement, M. Devaux, député, et les membres du tribunal et de la chambre de commerce. M. Devaux a adressé à M. Martel une allocution.

M. Martel a répondu :

En me rendant à Saint-Omer, je ne m'attendais pas à un pareil honneur; je ne peux vous dissimuler l'émotion que j'éprouve en voyant un si grand nombre de mes concitoyens venir tout exprès pour me serrer la main.

Personne ne pouvait mieux que mon ami M. Devaux être votre interprète pour dire combien la crise que nous traversons est grave, car il est aussi sur le champ de bataille parlementaire.

La Chambre des députés sera-t-elle dissoute? C'est une question que l'on m'adresse de toutes parts, et je vois, dans l'insistance que l'on y met, la preuve que ce pays, que vous, mes compatriotes, vous êtes fermement attachés à nos institutions républicaines et que vous considérez leur maintien comme le rempart le plus certain contre tous les désordres qui peuvent nous menacer. J'y vois aussi la preuve que vous êtes résolus à remplir

votre devoir si les urnes sont ouvertes. La loi, la Constitution, les grands principes de notre civilisation moderne, si tout cela est attaqué, vous saurez énergiquement les défendre.

Votre courage, votre sagesse, votre union, vous feront sortir vainqueurs d'une lutte qui raffermira la République et dont le résultat montrera à M. le maréchal de quel côté sont les vrais amis de la paix intérieure et extérieure, c'est-à-dire de notre chère patrie.

* *

M. Eugène Porion, président de la chambre de commerce, autour duquel s'étaient groupés les principaux industriels et cultivateurs des environs, s'est ensuite exprimé en ces termes :

Monsieur le sénateur, Heureux de votre retour dans nos murs, nous ne pouvons cependant nous défendre de vous exprimer combien nous regrettons le motif de vos loisirs.

Nous avons salué avec bonheur, mais non sans craintes pour vous, votre avènement au pouvoir. Votre santé vous défendait de l'accepter, vos goûts et vos préférences vous en éloignaient également. Vous n'avez écouté que votre dévouement; nous vous en remercions.

Votre présence dans un gouvernement composé d'hommes dont les noms sont, comme le vôtre, synonymes de loyauté, d'intelligence, d'amour du travail, était pour nous le gage le plus certain de l'ordre, de la stabilité et du progrès que le commerce et l'industrie réclament impérieusement avec tous les esprits sérieux.

Le premier acte de votre pouvoir a été un cri d'indignation contre des pratiques que l'histoire de tous les temps a condamnés et que la conscience des honnêtes gens réprouvera toujours.

Nous avons reconnu là la noblesse et la dignité ordinaires de votre caractère, et, tous, nous avons applaudi.

Vous avez été remplacé sans qu'aucun de vos actes ait paru motiver cette mesure. L'avenir nous dira quelles seront les suites de ces événements dont le monde des affaires mesure anxieusement les conséquences. Puisse-t-il en sortir un trait de lumière qui éclaire enfin notre malheureux pays sur ses véritables intérêts, mette fin aux compétitions des partis qui le ruinent et lui permette, sous l'égide des saines et viriles institutions républicaines, de développer librement l'intelligence laborieuse de ses enfants et les ressources inépuisables de son sol.

Pour atteindre ce noble but, le concours de tous est indispensable; nous comptons sur votre dévouement ordinaire pour ne pas vous en laisser détourner; nous serons toujours fiers de vous suivre.

CORRESPONDANCE

Versailles, 12 juin, 1877.

Le *Journal officiel* publie ce matin un mouvement judiciaire comprenant deux conseillers de cours d'appel, deux présidents de tribunaux de première instance, neuf juges de première instance, quatre substitués, vingt juges de paix et 33 suppléants.

La *Petite République française* publie un entrefilet répondant aux vendeurs et porteurs de journaux qui lui ont écrit

pour se plaindre de ce qu'on leur interdit la vente de ce journal sur la voie publique. Elle les engage à tenir bonne note de ces interdictions parce qu'elle « se réserve de demander en temps utile des dommages-intérêts par état aux fonctionnaires qui auront abusé de leur autorité pour nuire à l'industrie des marchands de journaux et empêcher la publicité de la *Petite République*. »

Le *Pays*, par la plume de M. Paul de Léoni, engage le gouvernement à ne pas tolérer les réunions des députés de gauche, qu'il trouve illégales.

Il se prononce ensuite contre une nouvelle prorogation, et déclare qu'il préfère la dissolution immédiate, parce qu'il est plus facile à son sens, « de conjurer l'abstention des électeurs conservateurs à l'époque des moissons, que d'éviter les dangers d'une agitation causée par les sénateurs et les députés républicains s'érigeant en convention à Paris avec toutes les apparences d'un pouvoir régulier faisant contre-poids au gouvernement légal. »

Le préfet de police a refusé au comité d'étudiants qui s'était formé pour organiser le cercle des écoles l'autorisation qu'ils lui avaient demandée à cet effet.

Les bureaux des quatre gauches se sont réunis hier sous la présidence de M. Louis Blanc. MM. Gambetta et de Marcère assistaient à cette réunion, dans laquelle aucune décision n'a été prise.

Les députés de l'extrême gauche se réunissent aujourd'hui chez M. Louis Blanc, et les sénateurs de l'Union républicaine, chez M. Victor Hugo.

On annonce que le ministre de l'intérieur vient d'adresser aux préfets, des instructions leur recommandant de veiller à l'observation la plus stricte de la circulaire sur le colportage.

M. le baron Baudé, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, va repartir très-prochainement pour Rome, ce qui dément la nouvelle de son prochain rappel donné hier par la *Gazette de Cologne*.

La même feuille publie un télégramme de Berlin, annonçant que le prince Gortschakoff, qui doit prendre prochainement un congé de six semaines pour aller en Suisse, aura une entrevue avec le prince de Bismarck, à Kissingen ou ailleurs.

Une dépêche de Suez en date d'aujourd'hui, dément que l'eau du canal de Suez ait beaucoup baissé, et qu'il n'y ait plus que 20 pieds d'eau à l'entrée, du côté de la Méditerranée, ce qui empêcherait de passer les navires ayant plus de vingt pieds d'eau. Elle ajoute qu'aucun accident ni échouage n'ont eu lieu dans le canal de Suez. Les vapeurs *Khédive* de la compagnie péninsulaire et *Sindis* des messageries maritimes ont traversé hier avec un tirant d'eau de 7 mètres.

Le correspondant de Vienne du *Monde Russe* parle d'un projet de confédération des Balkans, formée de trois états ayant chacun un prince des trois familles impériales à leur tête. La Bulgarie recevrait un grand-duc russe, un archiduc régnerait sur la Bosnie et la Serbie; la Roumanie resterait à un Hohenzollern. Ce

projet existe, quoiqu'il soit momentanément écarté; mais il peut en être question de nouveau d'un moment à l'autre.

Aucun fait de guerre n'est encore signalé aujourd'hui ni en Asie ni sur le Danube.

La Liberté croit savoir que, sans qu'il ait été pris aucune détermination définitive, la grande majorité des ministres s'est prononcée, dans le conseil tenu aujourd'hui, contre une seconde prorogation.

La même feuille dit que la commission du budget s'est réunie hier, au Palais-Bourbon, sous la présidence de M. Gambetta et aurait résolu de ne pas refuser en principe la discussion du budget, mais de demander la priorité pour l'interpellation de M. Gambetta sur les causes de la chute du ministère précédent.

Dans le cas où un ordre du jour condamnant le ministère étant adopté, le ministère ne se retirerait pas, la commission du budget déclarerait qu'il n'y a pas lieu de procéder à la discussion du budget.

La Liberté apprend de très-bonne source dit-elle, que les gauches ont renoncé à tenir une réunion plénière avant le 16 juin, les bureaux ayant estimé que l'ordre du jour voté par les 360 a suffisamment déterminé la conduite à tenir, sans qu'il soit besoin de nouveaux accords.

INFORMATIONS

Aucun renseignement officiel en vient confirmer les bruits qui circulent relativement à la possibilité d'une conclusion plus ou moins prochaine de la paix. Ces bruits sont cependant mis en circulation avec une persistance tout à fait digne d'attention. Tout ce qu'on peut en dire, c'est qu'en Russie le courant de l'opinion ne paraît pas du tout dirigé dans ce sens.

Nous avons reproduit, dans un de nos derniers numéros, le démenti opposé par le Vœu national de Metz, à certaines paroles attribuées à Mgr Dupont des Loges par les journaux allemands et par le Journal d'Alsace.

Une réponse officielle et péremptoire vient d'être adressée à cette dernière feuille au nom de l'évêque. La voici :

Monsieur le directeur du Journal d'Alsace :

Le numéro du 30 mai de votre journal contient, sous la rubrique Metz, un entrefilet sur le discours que l'évêque de Metz aurait adressé à l'empereur d'Allemagne, lors du séjour de ce dernier dans le chef-lieu de la Lorraine. Il y est dit, d'après la Gazette de l'Allemagne du Nord et le Tageblatt, que Mgr Dupont des Loges aurait déclaré « qu'il saluait sympathiquement l'empereur comme ayant rétabli l'ordre dans le pays », ajoutant : « l'ordre qui a si complètement disparu dans mon ancienne patrie. » Les affirmations de ces journaux sont inexacts. Tous ceux qui connaissent l'évêque de Metz savent qu'il se respecte trop pour tenir un pareil langage, qu'il est incapable de jeter l'injure à qui que ce soit, et surtout, par-devant une tête couronnée, à son pays natal, à un pays qui s'appelle la France.

L'exacte vérité est que Mgr Dupont des Loges n'a pas adressé de discours à l'empereur, qu'il a prononcé deux phrases qui avaient pour objet, conformément aux convenances : premièrement, de présenter à sa Majesté le clergé de la ville; secondement, de lui offrir les hommages respectueux de l'évêque et de ceux qui l'accompagnaient.

GROSSE,
Chanoins honoraire de Metz.

Strasbourg, le 6 juin 1877.

M. le lieutenant-colonel, Lamorelle du 138^e de ligne, ancien commandant du 13^e bataillon de chasseurs, où se trouve comme sous-lieutenant le fils aîné du Maréchal, vient d'être nommé

officier d'ordonnance de M. le Président de la République.

Le choix du successeur du général Broye sera particulièrement bien accueilli dans l'armée; car depuis longtemps on remarquait que les officiers d'infanterie n'étaient pas représentés dans l'état-major du Maréchal-Président.

Les plus-values ou moins-values mensuelles des impôts et revenus indirects, par rapport aux prévisions, ont varié comme il suit depuis le commencement de l'année 1877 :

Janvier.. Plus-value de. 13,705,000 fr.
Février.. Moins-value de. 3,108,000 fr.
Mars... Plus-value de. 5,308,000 fr.
Avril... Plus-value de. 2,706,000 fr.
Mai..... Plus-value de. 8,210,000 fr.

La plus-value du mois de mai se divise comme suit :

Première quinzaine.... 3,175,000 fr.
Deuxième quinzaine.... 5,035,000 fr.

La plus-value totale depuis le commencement de l'année, ressort à 26,821,000 francs, et les recouvrements de la même période de l'année 1876 sont eux-mêmes dépassés de 7,930,000 francs.

Le journal le Réveil, d'Alger, poursuivi par les trois évêques de l'Algérie, vient d'être condamné par défaut à un mois de prison et à 5,000 francs d'amende, et à l'insertion du jugement dans cinq journaux. C'est M. Lucien Brun qui plaideait contre le Réveil.

Par décret du 9 juin, M. l'abbé Laborde, ancien vicaire général, curé de Saint-Similien, à Nantes, est nommé à l'évêché de Blois, en remplacement de Mgr Pallu du Parc, décédé.

On lit dans le Soir :

On nous rapporte que M. de Fourton a eu un long entretien avec un des personnages les plus en vue du corps diplomatique, et lui a affirmé, en le priant de répéter sa déclaration, qu'il était absolument opposé à toute manifestation ultramontaine, qu'il considérait comme dangereuse pour la France.

Si ce renseignement est vrai, il est fort grave.

Le XIX^e Siècle a publié une lettre que M. Cuvillier-Fleury vient d'adresser à M. About. En voici un important passage :

Je ne suis pas si noir que vous le croyez. En exposant les titres de M. le duc d'Audiffret-Pasquier comme candidat à l'Académie française, je n'ai nullement fait valoir sa participation à l'affaire du 16 Mai; et cela pour deux raisons : la première, c'est que le duc Pasquier n'a pas participé à l'affaire du 16 mai; la seconde, c'est que j'avais entre les mains la preuve du contraire.

Trois individus condamnés par contumace par les conseils de guerre, pour participation aux actes de la commune, viennent d'être arrêtés et mis à la disposition de la justice militaire pour être jugés contradictoirement.

Ce sont les nommés :

Pierre-Auguste P..., âgé de trente-quatre ans, corroyeur, ex-député du 102^e bataillon fédéré;

Louis-Charles-Ernest P..., quarante et un ans, comptable, ex-lieutenant à la 7^e compagnie du 59^e bataillon fédéré;

La nommée Caroline S..., femme M..., âgée de vingt ans, boutonnère, ex-fille soumise, qui a participé au pillage de l'école des sœurs de la rue Saint-Bernard, dont elle avait été nommée directrice pendant l'insurrection.

Sous ce titre : le Maréchal devant l'opinion, vient de paraître une brochure. Son auteur accuse la Chambre d'avoir eu la prétention d'être, à elle seule, la représentation nationale et d'avoir faussé la Constitution, qui a admis deux autres pouvoirs. C'est pour parer à cet état de choses qu'aurait été fait le 16 mai et « non contre la République établie par la Constitution, que rien ne menace. »

On assure que M. le général Cialdini, ambassadeur d'Italie, arrivera demain à Paris.

La France annonce l'arrivée à Paris du général Chanzy.

En quittant Amiens, M. Gambetta a passé par Abbeville, où un banquet de trois cents couverts était donné en son honneur au théâtre de la ville. MM. Gauthier de Rumilly et Dauphin s'étaient excusés par lettre de ne pouvoir venir. M. Gambetta a prononcé un discours dont la République française donne le texte. Il a raconté les origines de la situation actuelle.

L'Ordre, organe officiel de Chislehursts, l'Ordre, qui est inspiré et dirigé par M. Rouher, publie ce qui suit :

« Le suffrage universel n'est accessible qu'aux idées simples et ne va qu'aux solutions nettes... »

« Au prochain scrutin, c'est entre les républicains et les partisans de l'Appel au peuple que s'engagera la lutte. C'EST A SOUTENIR CES DERNIERS CANDIDATS QUE LE GOUVERNEMENT DEVRA METTRE TOUS SES SOINS. »

« Si le maréchal n'avait ouvert la crise que dans un intérêt personnel; si son entreprise, était tout simplement une entreprise mac-mahonnienne et républicaine; si n'avait appelé M. de Fourton que pour reprendre avec un peu plus de vigueur et d'impartialité les errements du ministère Buffet; si l'action du gouvernement devait cette fois encore être mise au service d'hommes et d'un parti que le suffrage universel repousse; si l'aurait vu voir un drapeau et de l'arborer pour être combattus comme les pires ennemis de la société, ce n'était pas la peine, en vérité, de congédier M. Jules Simon. »

« Ceux qui donnent au maréchal le conseil funeste de se présenter au scrutin sous les seules couleurs de la république conservatrice et parlementaire sont bien imprudents »

La Gazette de Languedoc, organe légitimiste, fait suivre ces lignes des réflexions suivantes :

Ainsi M. Rouher signifie au maréchal et au gouvernement du maréchal, au nom de l'empire, qu'il aurait mieux fait de laisser M. Jules Simon continuer son œuvre raciale, si, en le renvoyant, il ne s'est pas proposé de travailler au rétablissement de l'empire.

Ainsi le parti bonapartiste déclare qu'il aura partout des candidats, que ses candidats arboreront ouvertement la cocarde impériale, et il somme le gouvernement du maréchal d'avoir à les soutenir, à leur donner l'estampille officielle et à ne la donner qu'à eux seuls.

Nous nous bornons à mettre sous les yeux de nos amis politiques le programme électoral des bonapartistes, et nous les engageons à le méditer.

(Gazette de Languedoc).

CHRONIQUE LOCALE

ET MÉRIDIONALE.

ARRÊTÉ DU PRÉFET

Le Préfet du Lot, officier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 6 de la loi du 27 juillet 1849;

Vu la circulaire de M. le ministre de l'intérieur, en date du 4 juin 1877,

ARRÊTE :

Article premier. — A partir du 1^{er} juillet 1877, toutes les autorisations de colportage données antérieurement à cette date seront regardées comme nulles et non avenues.

Art. 2. — Les personnes qui voudront exercer à l'avenir la profession de colporteur dans le département du Lot devront se présenter avant le 1^{er} juillet, soit au secrétariat général de la Préfecture, soit aux sous-préfetures de Gourdon et de Figeac, afin de se munir d'autorisation.

Elles produiront à l'appui de leurs demandes le catalogue des écrits et journaux qu'elles veulent vendre et colporter.

Art. 3. — Tout colporteur qui sera rencontré, après le 1^{er} juillet, exerçant sa profession sans s'être conformé au présent arrêté, sera déféré à la justice.

Fait à Cahors, en l'hôtel de la préfecture, le 12 juin 1877.

Le Préfet du Lot,
Comte DE CALLAC.

M. Chenest, conseiller de préfecture du Lot, est nommé sous-préfet de l'arrondissement de Mirecourt (Vosges).

M. Anfreville, conseiller de préfecture du Lot, est nommé secrétaire général de la Haute-Marne.

Notre compatriote, M. de Peyronnencq, sous-préfet de Saint-Pons, est nommé sous-préfet de Moissac, en remplacement de M. Bellot des Minières, nommé sous-préfet de Philippeville (Algérie).

M. Bellot des Minières n'est vraiment pas heureux. On lui fait faire le tour de la France et de l'Algérie.

M. Sabatié-Garat, ancien sous-préfet, est nommé secrétaire général de la Haute-Garonne, en remplacement de M. Laurens.

M. Calmels d'Artensac est nommé juge de paix de Gramat, en remplacement de M. Lafeuille.

La belle fête de la St^e-Enfance si chère à toutes les mères chrétiennes, a été célébrée ce matin avec la pompe habituelle. De véritables légions de jeunes filles et garçons ont parcouru processionnellement la ville se rendant à la Cathédrale, où un beau sermon de circonstance a été fait par un Père des Petits-Carmes. La musique de cet établissement a prêté son concours à cette touchante cérémonie.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES DU LOT.

La Société des études du Lot procédera lundi, 18 juin courant, à l'élection d'un directeur trimestriel, en remplacement de M. Jaume Saint-Hilaire, démissionnaire.

MM. Chassang et Vadquand, inspecteurs généraux de l'enseignement secondaire, lettres et sciences, sont arrivés à Cahors, mardi soir. Ils ont commencé hier l'inspection du lycée.

Monument

d'élever aux mobiles et soldats du Lot, morts en 1870-1871, pour la défense de la patrie.

Suite des souscriptions (15^e liste).
Total : 4,524 fr. 75 c.

Depuis le 1^{er} juin courant, un bureau télégraphique est ouvert au public à Martel (Lot).

M. Marmy, médecin inspecteur, a été désigné pour procéder à l'inspection du service de santé dans la circonscription du 17^e corps d'armée.

Les quelques jours de beau temps dont nous avons été favorisés à la fin de la semaine dernière raniment les espérances des cultivateurs. Cependant on ne doit pas se le dissimuler, la verse des blés dans la région du Sud-Ouest du Midi sera cause d'une diminution dans le rendement de la récolte. Dans d'autres contrées, les herbes parasites qu'on n'a pu arracher à cause des pluies, pendant le mois de mai, débordent et nuiront au développement du grain.

La lettre suivante a été envoyée à tous les maires et adjoints du département de la Dordogne :

Périgueux, 30 mai.

Monsieur et ami,

Un des plus éminents écrivains du parti impérialiste, M. Jules Amigues, en ce moment en tournée, pour les intérêts de la presse, passera à Périgueux, le 9 juin prochain. — Le groupe de l'appel au peuple, voulant honorer dans sa personne tous les valeureux champions qui combattent avec lui pour notre cause, a décidé qu'il lui offrirait un dîner.

Nous avons l'honneur de vous informer qu'il aura lieu le samedi 9 juin, à 7 heures du soir, hôtel de l'Univers. La collation est de 5 fr.

Prière de répondre, avant le 3 juin, à M. Chamblard, place Francheville, 5, si nous devons compter sur votre couvert. Veuillez agréer, monsieur et ami, etc.

LAFAYE.

Le banquet a eu lieu, et cinquante personnes seulement ont répondu à l'invitation.

M. Amigues, on le sait, est connu comme historien enthousiaste de Rosset... général en chef des bandes de la Commune.

A la réception des corps élus et des membres de diverses administrations, M. le président de la chambre de commerce de Castres, a adressé à M. le sous-préfet, ces paroles :

A cette époque de l'année, les acheteurs ont ordinairement visité nos fabriques, fait leurs achats, donné leurs commandes, agréé les marchandises qu'ils avaient donné l'ordre de fabriquer. Les courriers de chaque jours portent des ordres d'expédition; le travail est actif.

Nous avons le regret de vous dire, monsieur le sous-préfet :

Les acheteurs ne viennent point.

La marchandise encombre les magasins de nos fabriques.

Les affaires sont paralysées; le travail s'arrête.

Il nous appartient de signaler les causes de cette perturbation et d'indiquer quel serait à notre avis le remède qui pourrait empêcher le mal d'empirer.

Nous l'avons fait dans une pétition que nous venons d'adresser au Sénat.

Nous lui demandons d'user de son influence pour nous éviter une deuxième prorogation, qui aggraverait par trop le mal que nous a fait la première.

Nous lui demandons de s'opposer à la dissolution de l'Assemblée nationale.

La France a besoin de travail et de paix. Nous jeter dans une lutte ardente, — elle serait bien ardente, monsieur le sous-préfet, — serait une faute qui occasionnerait des désastres.

Le sous-préfet a naturellement contesté l'exactitude des assertions du président de la chambre de commerce,

ce qui a donné à ce dernier l'occasion d'en confirmer « la parfaite exactitude. »

L'Avenir commercial de Dijon publie ce qui suit au sujet des transactions sur les vins :

Paralysie complète des transactions, voilà comment peut se définir le bulletin commercial de la quinzaine. Il ne nous appartient pas ici d'en commenter les causes, mais nous pouvons constater que, si le mois dernier, les achats étaient très limités à cause des prétentions élevées des détenteurs, au moins notre commerce était relativement satisfait des demandes de la clientèle, tandis que maintenant, achats et ventes en opérations sérieuses ont subi un brusque mouvement d'arrêt. Pour notre compte, une affaire de 500 hectolitres, entamée avec un négociant des environs, vient d'être annulée par celui-ci, qui ne veut plus traiter qu'au jour le jour. Un autre négociant du Nord, avec lequel nous étions en correspondance pour une affaire importante en vins fins, nous écrit qu'il veut attendre.

- LYCÉE DE CAHORS.**
- Compositions du 4 au 9 juin.**
- Mathématiques élémentaires.**
Physique. — 1 Couture; 2 Moles.
Mathématiques préparatoires.
Mathématiques. — 1 Mourèze; 2 Soulié.
Rhétorique.
Vers latins. — 1 Albert; 2 Foissac.
Seconde.
Narrat. latine. — 1 Bousquet; 2 Valat.
Troisième.
Histoire. — 1 Tailhade; 2 Barbier.
Quatrième
— 1 Rossignol; 2 Appert.
Cinquième.
Allemand. — 1 Tinel; 2 Bariéty.
Sixième.
— 1 Bénéch; 2 Maury.
Septième.
Thème latin. — 1 Lagasque; 2 Caviolle.
Huitième.
— 1 Montal; 2 Gaston.
Classe primaire. — Première division.
Histoire. — 1 Denons; 2 Combes.
Deuxième division.
— 1 Manhiabal; 2 Bénéch.
Troisième division.
— 1 Séval; 2 Bouzerand.
Quatrième division.
— 1 Mendaille; 2 Palame, C.
Enseignement spécial. Deuxième année.
Orthographe. — 1 Cosse; 2 Galtié.
Première année.
Histoire. — 1 Mouillierat; 2 Pagès.
Année préparatoire.
Narration. — 1 Pergot; 2 Labro.
Le censeur des Études,
T. DURAND.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT.
14 juin 1877. (14)

LES NUITS DE PARIS

Par Pierre ZACONE.

Première partie.

I

LE VISITEUR NOCTURNE

Puis, comme les coups recommencent, un sourire d'une singulière expression court sur ses lèvres. Le jeune homme se rappela la première scène du drame de Faust. C'était la même situation, l'heure était la même; chez lui il y avait même lassitude que chez Faust, même désir de la vie, même horreur de la science. On frappe dans le drame comme on frappait à la mansarde. Dans le drame c'est Méphistophélès qui entre. Entrez! cria le jeune homme avec un mouvement d'émotion dont il ne fut

ASSASSINAT D'UN GARDE PARTICULIER.

On a découvert, vendredi dernier, dans le bois de Ribaute, sur le territoire de Lieuran-lès-Béziers, le cadavre affreusement mutilé, à coups de pierres ou de bâton, du garde particulier de M. de Montal, propriétaire du château de Ribaute.

M. de Montal avait délégué de chasser dans ses garennes; et les soupçons se sont portés naturellement sur des braconniers. Depuis quarante-huit heures, M. de Montal était préoccupé de l'absence de son garde et faisait exécuter des recherches par ses nombreux travailleurs.

Le *Messenger du Midi* publie à ce propos les détails suivants :

C'est sur la rive gauche du Libron, derrière le parc du château de Ribaute, à un kilomètre environ dans le bois épais qui couronne la colline, que le cadavre du malheureux garde a été découvert après de longues recherches.

Comme on ne peut en douter aujourd'hui, Pontnau est mort victime de son devoir. Son corps est dans un état affreux; la tête est littéralement broyée et le thorax défoncé à coups de talons de bottes ou de souliers ferrés.

Le cri public, à la première nouvelle de la disparition du garde, avait désigné comme auteur probable du crime un braconnier-maraudeur très-redouté dans les environs, le sieur Chapert, de Corneilhan, vivant presque à l'état sauvage et qui avait souvent proféré des menaces de mort contre les gardes qui le gênaient dans ses expéditions nocturnes. Déjà il avait été pris deux fois en flagrant délit dans les dépendances de Ribaute, et M. de Montal, qui est la bonté même, lui avait fait grâce. Malgré cela, il avait voué au garde Pontnau une haine féroce.

Hier, le parquet, mis au courant de ces présomptions graves, a dirigé de ce côté ses premières investigations. Un fusil chargé a été découvert dans une vigne appartenant à Chapert, et dans sa demeure à Corneilhan on a pu saisir un pantalon et une blouse fraîchement lavés et encore humides, ainsi qu'une paire de souliers sur lesquels on aurait pu distinguer des traces de sang. Chapert et sa femme ont été mis en état d'arrestation; mais jusqu'ici ils ont opposé des dénégations dans les premiers interrogatoires auxquels ils ont été soumis. Mais Chapert donne des explications absurdes sur les égratignures dont son visage est couvert.

Pour la chronique locale, A. Layout.

pas maître. Il ne s'attendait certainement pas à voir entrer le diable; — il y avait longtemps qu'il n'y croyait plus. — Mais quoi!... la situation était nouvelle... et c'est l'inconnu peut-être qui allait venir à lui.

Un homme entra. Il ne l'avait jamais vu, et, pour cette raison, il l'examina avec une ardente curiosité.

Et, à vrai dire, sa curiosité avait de quoi être piquée, car le mystérieux visiteur avait une physionomie étrange.

Il avait emprunté la couleur de ses cheveux à la crinière fauve du lion; ses yeux, d'un bleu de mer, avaient deux reflets pénétrants comme l'éclair qui jaillit de l'acier bruni. Son nez, en bec d'aigle, descendait sur une moustache retournée et pointue comme une aiguille.

Deux lèvres, fines et minces, fermaient la bouche la plus sceptique, la plus railleuse, la plus mordante qu'on ait pu voir; enfin son menton se terminait par une royale aussi aiguë que les moustaches.

Sur cette face méphistophélique était jeté comme un masque pâle et froid, derrière lequel se dérobait toute manifestation extérieure de vice ou d'émotion; c'était une teinte blafarde de la peau; on ne

Bibliographie.

La Géologie appliquée aux Arts, à l'Industrie et à l'Agriculture.

L'utilité que cette publication offre à toutes les classes de la Société sera certainement autant appréciée chez nous qu'elle l'a été depuis un certain nombre d'années déjà par les Anglais.

Il était digne de ce peuple éminemment pratique, qui cherche toujours le côté productif des choses, de faire ressortir tous les avantages matériels que nous devons à la Géologie; c'est pourquoi M. David Page, professeur de géologie à l'Université de Durham, a fait de son *Economie Geology* un traité des applications de la science de la terre aux Arts et à l'Industrie.

L'Agriculture, l'Architecture, le Génie civil, la Métallurgie, la Céramique, la Verrerie, la Médecine, la Teinture, les Produits chimiques, la Peinture, la Joaillerie viennent tour à tour rendre un juste hommage à la géologie, en énumérant et en décrivant les substances qu'elle leur a permis de mettre en œuvre. Et l'auteur indique quel parti plus grand encore les praticiens pourraient tirer de la science, en demandant, plus fréquemment qu'ils ne le font, leur précieux concours aux géologues de profession.

La *Géologie Technologique* est la traduction libre par M. Stanislas Meunier de l'*Economie Geology*.

Après une introduction très-substantielle où est exposé l'objet de la Géologie appliquée, on arrive dans un second chapitre intitulé la *Croûte rocheuse* à un bref résumé de géologie, comprenant les caractères les plus importants des roches et des minéraux, la manière dont ils se présentent naturellement et leur âge relatif. Grâce à ces notions sommaires et précises, un lecteur intelligent peut se familiariser avec les termes employés dans le reste de l'ouvrage.

Avec l'Agriculture on entre dans la série des applications. On apprend d'abord ce qui concerne les sols de désagrégation et de transport, et les sous-sols; puis on arrive aux points si importants de la fertilisation des terres par leur mélange, par le drainage et par les nombreux engrais dits minéraux, charbonneux, calcaires et salins.

De l'Agriculture à l'étude de la valeur totale des sols, il n'y a qu'un pas, car on a tout d'abord à s'occuper de leur importance superficielle ou agricole; mais de là on passe à l'appréciation de leurs richesses minérales, ce qui mène naturellement à énumérer les substances qu'ils peuvent fournir à l'Architecture, à la Métallurgie, etc.

(La fin au prochain numéro.)
Chez J. Rothschild, éditeur, 13, rue des Saint-Pères, (franco contre 3 fr. 50 en m. p.).

DERNIÈRES NOUVELLES

Versailles, 13 juin, soir.

Les bureaux des gauches du Sénat et de la Chambre se sont réunis hier soir chez M. Emmanuel Arago, mais il a été décidé que les résolutions prises ne seraient point communiquées à la presse.

La *Liberté* annonce que les négociations relatives au traité de commerce anglo-français ont été reprises par M. de Meaux et qu'elles sont en très bonne voie. Elle pense que le nouveau

voyait à travers ni circuler le sang, ni s'agiter les muscles; l'impassibilité y était stéréotypée, et la vie interne ne se trahissait que par la puissante fascination du regard et la causticité irritante des lèvres.

Il était au reste, grand, alerte, vigoureux, bien découplé. Ses épaules étaient larges, et la charpente osseuse de sa personne s'accusait durement à travers les muscles maigres, mais fermes de ses membres.

Quel âge avait cet homme, nul n'aurait pu le dire. Il pouvait avoir cinquante ans; il n'en avait peut-être que trente.

Or, pendant que le jeune homme l'examinait avec étonnement, le visiteur s'était avancé dans le cabinet et lui avait tendu la main.

— Salut au docteur Franck, dit-il alors d'un ton presque réjouï.

— Monsieur... fit le jeune homme en s'inclinant.

— Je ne vous dérange pas, j'espère. — Nullement. — Vous étudiez? — C'est la vie... — Eh! sans doute; — il y a des imbéciles qui ont écrit de gros livres pour nous faire croire cela; mais vous en savez assez aujourd'hui pour n'avoir pas d'illusion à ce sujet.

projet, accepté par les deux gouvernements pourrait être soumis à la nouvelle Chambre à la fin de cette année ou au commencement de l'année prochaine et entrer en vigueur au commencement de 1879.

Un journal annonce que le ministre de l'instruction publique aurait décidé que tout étudiant qui se joindrait à une manifestation quelconque soit par des actes, soit en apposant sa signature sur une adresse politique, serait immédiatement rayé des listes des écoles.

Le gouvernement russe vient de conclure à l'étranger l'emprunt dont il était question depuis quelques jours. Le *Messenger officiel* de Saint-Petersbourg, publie ce matin le rescrit impérial l'annonçant. Cet emprunt, qui est de 375 millions de francs est émis en titres de 500 francs, au porteur, produisant un intérêt de 5 % l'an.

Les coupons sont payables à Paris, Londres, Amsterdam et Berlin.

Toujours aucun fait de guerre à signaler. Les télégrammes de Constantinople parlent vaguement d'un échec que les russes auraient éprouvé en tentant de passer le Danube, mais rien ne confirme encore ces bruits.

M. Cazenove de Pradines, secrétaire particulier du comte de Chambord, a eu hier matin une longue entrevue avec le maréchal.

A deux heures, il s'est rendu place Beauveau et a conféré jusqu'à trois heures avec M. de Fourtou.

Le *Gaulois* rend compte en ces termes de l'entretien de M. Cazenove de Pradines avec le ministre de l'intérieur :

Cet entretien avec le maréchal et M. de Fourtou a définitivement calmé les susceptibilités des amis de M. le comte de Chambord.

Le maréchal a déclaré à nouveau, qu'il ne demanderait pas la prolongation de ses pouvoirs, et qu'il ne croyait pas utile d'agiter cette question avant 1880. Il a reconnu qu'en demandant, avant cette date, une prolongation de ses pouvoirs, il ouvrirait le champ aux revendications des légitimistes, des orléanistes et des bonapartistes, ce qui ne serait pas le moyen de grouper les forces conservatrices contre l'ennemi commun.

M. le ministre de l'intérieur a confirmé les déclarations du Maréchal et, relativement à la question électorale, il a donné pleine satisfaction à son honorable interlocuteur. Il a fait observer qu'il était le ministre du message, qu'il n'était l'homme-lige d'aucun groupe politique et qu'il saurait défendre

— Comment? dit Franck étonné. — Je veux dire que le seul résultat de la science, c'est la consolante pensée que l'on ne sait rien. — Vous êtes sceptique. — Je suis innocent.

Le docteur marchait d'étonnement en étonnement; il se sentait mal à l'aise... Malgré lui, la scène de Faust lui revenait à chaque instant à la pensée.

— Pardon, monsieur, dit-il d'un ton où perçait un peu d'impatience; mais vous l'avez dit... J'étudiais, quand vous êtes entré, et je désirerais savoir...

— Mon nom? — S'il vous plaît. L'inconnu fit un geste insouciant.

— Mon nom ne vous apprendrait rien, répondit-il; il y a deux mille sois dans le monde qui s'appellent comme moi.

— Enfin qui êtes-vous? insista Franck.

— Ah! c'est plus difficile... car voilà bien vingt ans que je m'adresse la même question, et, par Dieu! je suis encore à chercher la réponse. Au surplus, ce n'est pour cela que je suis venu, et, si vous le permettez, nous allons avoir quelques minutes d'entretien.

En parlant ainsi, et sans attendre l'assentiment de son interlocuteur, le mystérieux visiteur, s'empara de la seule chaise

dro les intérêts conservateurs sans favoriser aucun parti. Partout où les légitimistes seront assurés du succès, le gouvernement leur prêterait un concours absolu. Il agira de même envers les orléanistes et les bonapartistes.

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(Service spécial du Journal).

Paris, 14 juin, 11 h. 45 du matin.

Les réunions des diverses gauches ont décidé, hier, qu'elles refuseraient le vote du budget; même le vote des quatre contributions directes.

Il a été entendu que toute décision prise à la majorité par les réunions sera adoptée unanimement dans la Chambre.

L'interpellation, samedi, sera faite par M. Gambetta.

L'ordre du jour portera que la politique du cabinet actuel a déjà été condamnée par le pays et que ses derniers actes n'ont fait que l'accentuer dans un sens anti-républicain et anti-libéral.

Paris, 14 juin, 3 h. 15, soir.

Une note communiquée aux journaux dit: Les bureaux des gauches estiment que pour que la discussion de samedi porte tous ses fruits, le calme le plus absolu doit régner dans la Chambre.

En conséquence, les bons citoyens sont invités à se mettre en garde contre les pièges qui pourraient leur être tendus, par les ennemis de la République, et particulièrement à s'abstenir de se rendre aux gares de Paris, pour départ et retour des députés.

Bourse de Paris.

Cours du 14 Juin.

- Rente 3 p. %..... 69.85
- 4 1/2 p. %..... 98.10
- 5 p. %..... 104.60

| VALEURS DIVERSES au comptant. | CLOTURE du 13 Juin | CLOTURE précédente |
|-------------------------------|--------------------|--------------------|
| Banque de France.. | 3.020 » | 3.020 » |
| Crédit foncier.... | 613 75 | 625 » |
| Orléans-Actions... | 1.023 75 | 1.025 » |
| Orléans-Obligations. | 330 » | 332 » |
| Suez..... | 663 75 | 670 » |
| Italien 5 %..... | 68 90 | 69 80 |

disponible dans le cabinet et s'y assit de son mieux.

Franck le regarda faire, suivant avec autant d'intérêt que de curiosité cette singulière énigme vivante dont il cherchait vainement le mot.

— Voyons, dit enfin l'inconnu et fixant sur le jeune docteur un regard pénétrant et clair; je suis venu ici de fort loin, et je ne vous cacherai pas que vous êtes en grande partie le but de mon voyage.

— Moi? — Vous.

— Mais quel intérêt? — Vous le saurez plus tard.

— Pourquoi pas tout de suite? — Parce que nous avons autre chose à faire.

— Vous me connaissez donc, dit Franck? — Je vais vous le prouver.

— Voyons. L'inconnu sourit, et une flamme presque douce brilla dans son oeil bleu.

— Vous êtes né en Amérique, n'est-ce pas? poursuivit-il un instant après. — En effet, répondit le docteur. — Vous avez vingt-cinq ans? — A peu près.

(A suivre).

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 50 (9 juin).

Les causes du sommeil, par M. Preyer. — Les migrations et l'acclimatation en Polynésie, par M. de Quatrefages. — Congrès international d'anthropologie préhistorique. Session de Buda-Pesth. — Les races, l'instruction et les religions dans l'armée russe. — Académie des sciences de Paris. — Bibliographie scientifique. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 50 (9 juin).

Les devoirs de la presse, d'après les circulaires de MM. de Broglie et de Fourtou. — Harriet Martineau, d'après son autobiographie, par Léo Questel. — Études nouvelles sur l'ancienne Italie. — En

pays Berbère, par M. Em. Masqueray. — Le mouvement littéraire en Allemagne. — L'exposition de Londres. — Causerie littéraire. — La semaine politique. — Bulletin.

On s'abonne au bureau du journal, 8, place de l'Odéon, à Paris

Chaque journal : Paris. — Six mois : 12 fr. — Un an : 20 fr. — Départements. — Six mois : 15 fr. — Un an : 25 fr.

Les deux journaux réunis : Paris. — Six mois : 20 fr. — Un an : 36 fr. — Départements. — Six mois : 25 fr. — Un an : 42 fr.

Le public en France lit beaucoup de romans, et les journaux à cinq centimes

qui en publient de bons et de mauvais ont une immense clientèle. A ce public il faut rappeler qu'il existe une œuvre qu'il n'est permis à nul français d'ignorer, qui est aussi intéressante, aussi émouvante, aussi dramatique, et par le fond et par la forme, que le meilleur des romans.

Cette œuvre c'est l'Histoire de France de Michelet. L'éditeur Lacroix, publie cette Histoire en livraisons illustrées à 50 cent. chaque. Elle est donc accessible à toutes les bourses.

A CÉDER POUR CAUSE DE MALADIE

Un gentil petit magasin de Lingerie. Mercerie et Bonneterie situé dans un joli quartier de Paris, pouvant être tenu par une Dame et sa

Demouille. Magasin et logement de plain-pied, façade de 6 mètres 50 prix très-modéré.

Pour renseignements, s'adresser par lettre affranchie et contenant un timbre pour la réponse à M. A. G. place de la Bourse, 8, Paris.

Le Télégraphe, journal quotidien du soir, expédié par les trains rapides, contient le *Compte-rendu des séances des Chambres du jour*; il commencera, le 20 juin, la publication en feuilleton des :

PEAUX-ROUGES DE PARIS par Gustave AYMARD grand roman d'aventures inédit, d'un

intérêt puissant.

Le *Télégraphe* publie chaque jour une *Chronique littéraire et parisienne*, par MM. Henri Fouquier, Jean de Kerlock, Louis Ulbach. (Voir aux annonces).

Nous engageons nos lecteurs à voir aux Annonces la combinaison avantageuse de crédit musical et littéraire offert par la maison Abel Pilon, de Paris.

On demande des représentants

Pour tous les extraits et articles non-signés. Le propriétaire-gérant, A. Layton.

TŒPIQUE DULAC
Guérison radicale des cors aux pieds
Seul dépôt général, pharmacie LACOMBE, à Cahors
S'expédie contre 1 fr. timbres-poste

PHÉNOLINE DULAC
Le plus puissant spécifique des maux de dents cariées
Prix : 1 fr. 25
Dépôt, pharmacie LACOMBE, à Cahors

LIQUEUR VINEUSE
dite essence Bordelaise pour l'amélioration des vins de table
Dose pour 2 barriques 1 fr. 25
Dépôt, pharmacie LACOMBE à Cahors

Ludovic BASCHET, Éditeur, 126, boulevard Magenta.

EN VENTE

PRESSÉ POUR LE SALON

SCÈNES D'ATELIER DE G. GOETSCHY
DESSINS DE HENRI PILLE

Nous avons réuni sous forme d'album, une série de dessins à la plume de Henri PILLE, formant avec le texte des scènes d'atelier tout à fait humoristiques. — L'Exposition de peinture donne en ce moment une actualité originale à notre charmant Album.

PRIX : UN FRANC
(franco par la poste)

A Vendre ou à Louer
UNE
MAISON DE CAMPAGNE
AVEC JARDIN, VIGNE & RIVAGE

Cette PROPRIÉTÉ est située à CABAZAC, à l'entrée de Cahors, en face la Gare. — Site très agréable, dominant la ville. — Coup d'œil magnifique.

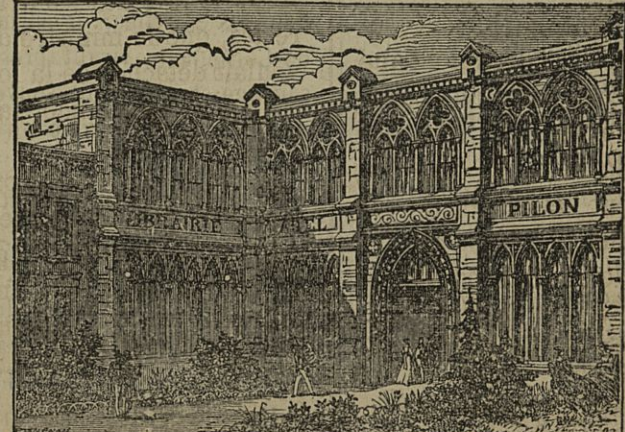
S'adresser : à M. Emile Guilhou, à côté de la Gare ; à M. Delpérier, M^e de meubles ; à MM^{es} Logan et Delport, notaires.

GROS ET DÉTAIL
ANCIENNE MAISON GAMBETTA, AINÉ
rue du Lycée à Cahors

CRISTAUX, PORCELAINES, VERRERIES ET POTERIES EN TOUS GENRES.
ÉPICERIE ET DENRÉES COLONIALES.

M. Victor BOUZERAND a l'honneur d'informer le Public qu'il vient d'acquiescer de M^{me} veuve Boussac, l'ancien fond de commerce de M. Gambetta, aîné, et qu'il mettra tous ses soins à contenter la nombreuse clientèle de cette Maison.

LIBRAIRIE ABEL PILON & C^{ie}
33, rue de Fleurus, à Paris.



CRÉDIT LITTÉRAIRE & MUSICAL
CINQ FRANCS par mois jusqu'à CENT FRANCS d'acquisition, PAYABLES PAR TRAITES, PRÉSENTÉES A DOMICILE, DE 20 FR. TOUTS LES QUATRE MOIS. POUR un achat au-dessus de cent francs, le paiement est divisé en vingt mois, et les recouvrements se font par traites trimestrielles.

Tous les ouvrages de librairie publiés par les principaux éditeurs de Paris sont fournis aux mêmes conditions de paiement, sans augmentation de prix.

DICTIONNAIRES — ENCYCLOPÉDIES — HISTOIRE — GÉOGRAPHIE
ÉCONOMIE POLITIQUE — PHILOSOPHIE — SCIENCES
INDUSTRIE — BEAUX-ARTS — CONSTRUCTION — ARCHITECTURE
OUVRAGES ILLUSTRÉS — VOYAGES — ROMANS, etc.

CRÉDIT MUSICAL
Fourniture immédiate de toutes les Publications musicales éditées à Paris : Méthodes, Études, Partitions, Morceaux détachés, Musique vocale, d'instrument, d'instruments, religieuse, militaire, etc.

Collection complète des Œuvres spéciales pour piano à deux mains : BERTHOVEN, MOZART, WEBER, HAYDN, CLÉMENTI; doigtée par Moscheles, soit 11 volumes grand format. Prix..... 80 fr.

Toute demande ne peut être inférieure à 20 fr. — Envoi franco des Catalogues.

AUTUS
EAU MINÉRALE DÉPURATIVE, LAXATIVE, DIURÉTIQUE
Récompense à l'Exposition de Lyon, 1872-73.
Médaille d'or à l'Exposition de Paris, 1875.
Maladies de l'estomac, des intestins, des reins, de la vessie. Gravelle, goutte, constipation. **Vices du sang.** — Un des sites les plus beaux des Pyrénées centrales. Station de Saint-Gérons. Chemin de fer du Midi. A Autus : caisse de 50 bouteilles, 34 fr.; de 25 bouteilles, 16 fr. 50.
Dépôt à Paris, 18, rue St-Martin, et en province chez tous les marchands d'Eaux.

LA NATIONALE
Compagnie d'Assurances sur la Vie
ÉTABLIE A PARIS, RUE DE GRAMMONT ET RUE DU QUATRE-SEPTEMBRE, 18
Anciennement Compagnie Royale

FONDS DE GARANTIE : 138 MILLIONS


ASSURANCE EN CAS DE DÉCÈS POUR LA VIE ENTIÈRE
Participation dans les bénéfices de la Compagnie.

RENTE VIAGÈRE IMMÉDIATE OU DIFFÉRÉE

| | |
|--|-----------------|
| Capitaux payés aux décès des Assurés depuis l'origine de la Compagnie..... | 37,635,076 fr. |
| Arrérages payés aux Rentiers..... | 141,416,291 fr. |
| Bénéfices payés aux Assurés en cas de décès pour la vie entière..... | 14,408,052 fr. |

S'adresser pour les renseignements, à MM. Bénech, à Cahors ; Puel, à Figeac ; Lacambre, à Gourdon ; Bap^{te} Planion, à Souillac.

CAFÉ DE GLANDS DOUX
DE L'ENTREPOT CENTRAL DE FRANCE.



Ce Café est très-efficace dans les migraines, maux de tête et d'estomac. Il est fortifiant pour les enfants et détruit les propriétés irritantes du Café des Îles, auquel on peut utilement le mêler. Il calme les irritations et donne de l'émbonpoint. — Afin d'éviter les contrefaçons qui sont nombreuses, comme pour tout ce qui réussit, il faut exiger la marque de fabrique ci-contre à l'un des bouts du paquet et à l'autre la signature : LECOQ ET BARGOIN.

Dépôt chez les princ. épiciers, confiseurs et m^{es} de comestibles

CAFÉ DE BORDEAUX

Le Sieur **Ferdinand COLONGE**, entrant au 1^{er} Juillet prochain en possession du CAFÉ DE BORDEAUX, créé, sur des bases si heureuses, par son frère, LÉON COLONGE, a l'honneur d'informer le Public que cet Etablissement ne laissera rien à désirer sous le rapport du confortable, des consommations et du service. On y trouvera les Liqueurs des premières marques, des Boissons glacées et tout ce qui peut flatter en toute saison le goût des amateurs.

A l'instar des Tavernes parisiennes, on y servira des Viandes froides, telles que Jambons Sandwich, Terrines, etc.

Le Sieur COLONGE ose espérer que le public répondra à son désir de le satisfaire.

LE TÉLÉGRAPHE
JOURNAL QUOTIDIEN PARISIEN DU SOIR, EXPÉDIÉ PAR LES TRAINS RAPIDES

Il publie, vingt-quatre heures avant les autres journaux de Paris : le compte-rendu des séances du jour des deux Chambres, — les audiences du jour des tribunaux, — les dernières nouvelles politiques, — les informations parisiennes, — etc., etc.

Le 20 juin, il commencera la publication d'un grand roman d'aventures inédit, intitulé :

Les Peaux-Rouges de Paris
par Gustave AYMARD

Le *Télégraphe* publie des chroniques littéraires et parisiennes par Henri Fouquier, Jean de Kerlock, Louis Ulbach; — enfin l'*Indiscret* par un vieux Parisien.

On s'abonne à Paris, rue Coq-Héron, 5. — Envoyer un mandat sur la poste.

Un mois, 4 fr.; — 3 mois, 12 fr.; — 6 mois, 24 fr.; — 1 an, 48 fr.; — Un numéro : 15 centimes.

Bottelage de Foins et Fourrages

S'adresser au sieur SIVIOL PIERRE, domicilié à Puy-l'Evêque, qui se rendra dans toutes les communes où on voudra l'appeler, à partir du 1^{er} juillet. Les frais de poste pour commandes restent à sa charge.

PIANOS ET HARMONIUMS
DES MEILLEURS FACTEURS

MUSIQUE ET INSTRUMENTS
GODINAUD, FILS
A CAHORS (Lot), Maison de la Poste.

HARMONIUMS. PIANOS OBLIQUES

Accord et réparation. — Vente, échange et location.

CONTOU
BOULANGER
Rue Saint-James, à Cahors.
PAIN, TRÈS-BONNE QUALITÉ.
FAIT DES COQUES
Tous les Dimanches.

PLUS de CHEVAUX COURONNÉS!!! Guérison prompte et sans trace des chutes, écorchures, piqûres, dartres, ardeurs, réapparition exacte du poil par le *Réparateur Tricard*. — Flacons de 2 fr. 50 et 4 fr. 50 avec instruction. Dépôt général : Pharmacie TRICARD, aux Terres, 47, Paris (Éviter la contrefaçon, exiger le *Réparateur Tricard*). — Se trouve dans les Pharmacies.

EUCALYPSINTHE (Br. s. g. d. g.). **Aperitif-Fébrifuge le plus puissant, le plus agréable, n'ayant aucun des principes malfaisants de l'absinthe.** Calme la soif, ranime l'appétit, facilite la digestion, réveille l'intelligence et la mémoire, en produisant un bien-être général. Un petit verre étendu d'eau, pris au début de la fièvre, l'enraye immédiatement. — P^o l'exp., M. Bessède fils, Marseille. — Se trouve dans les principaux Cafés.

Académie de Médecine

« L'Eau minérale d'**OREZZA** ferrugineuse, »
« nérale d'acidule, »
« est la plus riche en fer et en acide carbonique libre. »
Consulter MM. les Médecins sur l'efficacité de cette Eau sans rivale dans le traitement des

GASTRALGIES — FIEVRES — CHLOROSE — ANÉMIE
et toutes les maladies provenant de

L'APPAUVRISSEMENT DU SANG
Société concessionnaire, 131, boulevard Sébastopol, Paris. — Dépôt dans toutes les bonnes pharmacies.